



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École St-Isaac Jogues
Jeudi, le 5 septembre 2024, 19h00

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école St-Isaac Jogues, tenue le 5 septembre 2024, à 19h00 à l'école St-Isaac-Jogues, 9355 De Galinée, à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Marie-Ève Cadoret, déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h12.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Odile Saint-Louis, secondé par Catherine Fortin :

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tincler, secondé par Mathieu Vinuesa

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, mot du président et de la direction
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (7 septembre 2023)
5. Constatation de la convocation de l'assemblée
6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
7. Élections des membres parents au conseil d'établissement et au comité central des parents
 - 7.1. Nomination d'un président d'élections
 - 7.2. Nomination d'un secrétaire d'élections
 - 7.3. Présentation des mandats comblés, des mandats disponibles et de la durée de ceux-ci
 - 7.4. Élections des parents au CÉ et des substituts au conseil d'établissement
 - 7.5. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
8. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
 - 8.1. Nom
 - 8.2. Composition
 - 8.3. Règles de fonctionnement
 - 8.4. Élection des membres

9. Formation du comité « bibliothèque »
10. Formation du comité des usagers du service de garde
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par Nadine Lajeunesse, secondé par Brenda Miranda

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 7 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

5. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

6. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉE GÉNÉRALES

La capsule d'information est présentée aux parents présents.

7. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ CENTRAL DES PARENTS

7.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Cadoret, secondé par Sophie Desjardins

QUE Francois De La Sablonnière Tremblay agisse à titre de président d'élections.

7.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Il est proposé par Isabelle Tincler, secondé par Frédéric McDuff:

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'élections.

7.3 PRÉSENTATION DES MANDATS COMBLÉS, DES MANDATS DISPONIBLES ET DE LA DURÉE DE CEUX-CI

Il est nommé que trois postes sont toujours comblés sur le conseil d'établissement par Mesdames Marie-Ève Cadoret, Isabelle Tincler et Mathieu Vinuesa.

Il est nommé que **trois mandats d'une durée de deux ans** seront en élection.

7.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT qu'il y a trois postes en élection pour des mandats de deux ans;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu.

Dévoilement des résultats :

Valérie Godin (élue pour un mandat de deux ans)
Kimberly Duarte (élue pour un mandat de deux ans)
Zoubaier Boujnah (élue pour un mandat de deux ans)

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 6 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Les substituts sont nommés par acclamation.

Dévoilement des résultats :

Myriam Latraverse
Olivier Laplante
Tiffany Brooks
Laurence Gélinas
Zoubida Ichou
Amélie Kovacs-Lemay
Geneviève Castonguay

8 FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

IL EST PROPOSÉ par Myriam Latraverse, secondé par Valérie Godin

QU'un OPP soit formé.

Adoptée à l'unanimité

8.1 NOM

IL EST PROPOSÉ par Odile Saint-Louis, secondé par Kimberly Duarte

QUE l'OPP soit nommé lors de la première rencontre du comité;

Adoptée à l'unanimité

8.2 COMPOSITION DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Tincler, secondé par Marie-Pier Ouellette

QUE tous les parents souhaitant s'impliquer puissent faire partie de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Sophie Desjardins, secondé par Laurence Esnault

QUE les règles de fonctionnement soient déterminées lors de la première rencontre de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.4 ÉLECTION DES MEMBRES DE L'OPP

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Sont élus par acclamation les membres suivants

Laurence Esnault
Linda Compagnone
Tiffany Brooks
Sarah Bertrand-Monette
Catherine Filion Villeneuve
Laurence Gélinas
Jean-Philippe Grenier
Brenda Miranda
Fannie Robillard
Geneviève Castonguay
Marie-Michèle Gobeil

9 FORMATION D'UN COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Yolaine Villeneuve
Marie-Pier Ouellette
Laurence Gélinas
Fany Desrochers
Linda Compagnone
Karine Bourget
Zoubaier Boujnah
Nadia Aoun
Luc Lajeunesse
Geneviève Castonguay
Catherine Chartrand-Laporte

10 FORMATION DU COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature n'est manifestée

Le conseil d'établissement assumera les responsabilités du comité des usagers du service de garde

11 VARIA

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 20h17.

Président(e)

Secrétaire d'assemblée